

# Projet LGV. La France espère garder la main

Dans le cadre du nouveau Pacte économique en gestation entre les deux partenaires, le ministre français de l'Économie et des finances affirme que son pays veut continuer l'aventure de la LGV. En matière de relations économiques, le Maroc et la France veulent passer à un autre échelon basé sur la complémentarité et les PME.



**Mostafa Bentak**  
m.bentak@leseco.ma

Les deux agendas économiques de la France et du Maroc semblent converger pour agir ensemble dans le cadre d'un nouveau Pacte. Concomitamment, le Maroc est engagé dans une réflexion poussée sur son nouveau modèle de développement, tandis que la France a la volonté de lancer un nouveau pacte hexagonal pour le plein-emploi et une économie décarbonisée à l'horizon 2025. Les deux partenaires historiques se trouvent sur la même tangente, impliqués qu'ils sont dans une démarche disruptive par rapport à l'actuel état des choses. C'est en tout cas ce qui ressort de la conférence de presse tenue vendredi entre les ministres des finances des deux pays en présence du ministre de l'Industrie, Moulay Hafid Elalamy. Tour à tour Mohamed Benchaâboun et son homologue français, Bruno Le Maire, ont salué la profondeur et la qualité des relations économiques entre les deux pays, ouvrant la voie à une nouvelle génération de relations économiques et financières. Les détails de la feuille de route franco-marocaine n'ont pas encore été révélés, mais comme l'a promis Benchaâboun il y aura de la visibilité dans les 2 à 3 prochains mois à propos de ce nouveau cadre des relations

économiques entre les deux pays. Il faut savoir que la visite de travail du ministre français de l'Économie et des finances, la première du genre au Maroc depuis la prise de ses fonctions, intervient moins d'un mois après les discussions entamés à Paris en décembre dernier. Ce qui est aujourd'hui sûr, c'est que les deux pays veulent être compétitifs ensemble, que ce soit dans le cadre du marché européen ou en Afrique. Dans ce sens, a annoncé Benchaâboun, des efforts concrets ont été entamés concernant les règles d'origines afin de permettre aux produits marocains de s'exporter plus facilement vers l'UE, la fiscalité ainsi que l'intérêt croissant accordé aux secteurs à haute valeur ajoutée principalement les nouvelles technologies. Et d'ajouter que le nouveau Pacte compte renforcer les relations au niveau des PME, voire les TPE de part et d'autre.

## **Le ferroviaire, un secteur clé**

Bruno Le Maire a surtout mis l'accent sur le secteur ferroviaire dans la continuité du partenariat qualifié d'exemplaire concernant le TGV. En marge de la conférence, le ministre français a expliqué que la France respecte la souveraineté du Maroc sur ses choix à propos des projets d'extension de la LGV. Toutefois, vu la réussite de la première expérience, l'Hexagone serait

disposé «à continuer l'aventure». Le Maire laisse transparaître une volonté de la France de ne laisser aucune chance à ses concurrents, principalement la Chine.

## **Partenariat renforcé**

S'exprimant sur le nouveau Pacte économique franco-marocain, le ministre français a clairement expliqué qu'il y a «une carte à jouer et nous voulons bien la jouer face aux concurrents». En tout cas, les deux parties ont salué le bilan des travaux du comité de suivi du projet LGV, installé depuis plus de 10 ans, qui a initié, selon les responsables, une réelle dynamique de coopération ferroviaire entre les deux pays. Quant au secteur de l'automobile, Le Maire a clairement exprimé le souhait de son gouvernement que le partenariat dans ce secteur soit davantage renforcé, idem pour les secteurs de l'aéronautique et de l'environnement.

Sur le volet PME et TPE, le responsable français estime que «souvent les grands contrats éclipsent les PME qui ont un caractère plus humain». Il a, par ailleurs, salué les décisions et mesures fiscales prises par le Maroc dans le cadre de la loi de Finances 2020, qu'il a qualifiées de courageuses et surtout qui répondent aux attentes de l'UE. Parallèlement à cela, Le Maire a mis en exergue, l'annonce par l'OCDE, vendredi, d'un accord entre 137 États pour poursuivre les négociations afin d'arriver fin 2020 à un accord sur la fiscalité numérique et minimale. Pour lui, il s'agit de mettre en place une fiscalité adaptée à la réalité mondiale. Pour ce qui est de l'industrie, Elalamy a réitéré la volonté du Maroc de monter en gamme et d'aboutir à une compétitivité accrue. Dans ce sens et dans le cadre du nouveau Pacte économique en construction, il a estimé que les stratégies des deux pays sont complémentaires. ●